



Paris, le 15 mai 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE d'Axel Poniatowski, Président de la Commission des affaires étrangères

Prévention de l'obésité infantile

Lors d'une réunion qui s'est tenue au ministère de la Santé, M. Axel PONIATOWSKI a présenté à Mme Roseline BACHELOT-NARQUIN sa proposition de loi relative à la prévention de l'obésité infantile qui vise à mieux encadrer la publicité à la télévision. Il se réjouit de la détermination de la ministre de la Santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative à donner une impulsion forte pour remédier à ce véritable enjeu de santé publique. Avec près de 25% des jeunes en âge scolaire touchés par ce phénomène, la France ne peut plus faire l'économie d'une vraie politique de prévention dans ce domaine.

Le ministère chargé de la Santé a ouvert en mars une large concertation avec tous les acteurs concernés pour que le secteur économique entre dans une démarche d'autodiscipline. Cette mesure survient dans un contexte international, étayé par des travaux scientifiques qui confirment les effets délétères de la publicité télévisuelle pour les aliments à haute densité énergétique, sur le comportement alimentaire des enfants notamment les plus vulnérables.

En parallèle, le ministère de la Culture et de la Communication mène actuellement les négociations avec les secteurs économiques industriels et audiovisuels concernés, sur la base d'un cahier des charges élaboré par le ministère de la santé.

Si ces concertations n'aboutissent pas, M. PONIATOWSKI défendra sa proposition de loi sous la forme d'un amendement dans le cadre de la discussion du projet de loi Santé, Patients et Territoire qui sera présenté au Parlement au mois d'octobre prochain.

☛ Contact presse

Isabelle Le Meur

☎ 01 40 63 42 01 - Fax : 01 40 63 42 81 – Portable 06 26 25 15 20

Courriel : ilemeur@assemblee-nationale.fr